# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DLP 22-5-78004351

## ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

## SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

N° 15 - 19 mai 1978

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant : ~~L. BOUYX~~ P. JOURNET

### GRANDES CULTURES : CEREALES (GARD)

La lutte contre les maladies des céréales requiert une très grande vigilance de la part des agriculteurs. Le danger présenté par certaines maladies est très grave en ce printemps humide.

La Rouille jaune montre une agressivité importante dans le GARD. Toutes les variétés de blé sont susceptibles d'être attaquées, en particulier CHRIS MAR. Des dégâts importants ont été décelés sur cette dernière variété au Sud de St Gilles (30) : petite Camargue. Des foyers plus faibles existent dans la région de Nîmes, sur diverses variétés et peuvent être cependant à l'origine de dommages importants.

#### Faut-il traiter ?

En présence de Rouille jaune : les essais réalisés dans le Lauragais, l'an dernier, ont montré l'efficacité supérieure des traitements préconisés avec la spécialité "CALIXINE M" à la dose de 5 kg/ha (tridemorphe + manèbe).

Une intervention peut s'imposer rapidement compte tenu du risque d'une extension rapide des foyers à l'ensemble du champ.

En présence de septoriose : Ces dégâts à redouter seront fonction de l'importance des pluies prochaines susceptibles de projeter les spores sur les jeunes épis.

Cette maladie est fréquente : l'expérience acquise au cours des années antérieures incite à conseiller le recours à la spécialité PELTAR, à la dose de 3 kg/ha (manèbe + thiophanate-méthyl). Cette pulvérisation sera également efficace contre la fusariose piétin et la rouille brune.

L'intérêt économique de la décision à prendre dépend :

- de la vérification de la situation sanitaire au niveau de chaque parcelle.

- et de la rapidité des interventions. Si celles-si s'imposent elles devront couvrir la période épiaison-floraison, durant laquelle l'arrivée de nouvelles précipitations peut engendrer des pertes de récolte sensibles, qu'il est aujourd'hui possible d'éviter.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 19 mai 1978 - 400 exemplaires

N° d'inscription PP 531 A.D.

P 266